

COMMUGNY *Cation*

www.commugny.ch – Publication officielle de la Commune – admin@commugny.ch

*La Municipalité vous souhaite
une bonne rentrée*



Photo : Rula Sibai (freepics)

Editorial

Comment bien voter ?

Quatre dimanches par an, vous êtes amenés à vous prononcer sur des sujets plus variés les uns que les autres. Comment bien voter ? La question peut sembler farfelue, mais lors de chaque scrutin, le Bureau du Conseil, responsable du dépouillement, découvre de nouvelles surprises. Au-delà des votes «humoristiques», nous avons pensé qu'un petit rappel serait nécessaire. Tout d'abord, vous devez impérativement remplir et signer votre carte de vote, car dans le cas contraire votre vote ne sera pas pris en considération. Il faut également répondre à la question lisiblement en français ou dans l'une des langues nationales : un vote en anglais ne sera pas valable. De même, toute autre réponse que «oui», «non» ou un espace laissé blanc ne sera bien entendu pas pris en considération. En cas de doute sur la volonté du citoyen, le vote sera considéré comme nul.

Pour faciliter le travail du Bureau, entièrement manuel, il sera grandement apprécié si vous séparez à l'avance les divers bulletins avant de les mettre dans l'enveloppe jaune.

A noter, si les délais d'envoi par la poste sont échus, il est encore possible d'apporter son enveloppe de vote jusqu'au dimanche midi dans la boîte aux lettres située dans l'entrée de la Maison de commune. Il est également possible de venir voter au bureau de vote. Celui-ci, situé au foyer de la salle de gymnastique, est ouvert de 11h à 12h. Les scrutateurs se feront un plaisir de vous aider si vous avez des questions concernant les procédures de vote. En revanche, nous ne pourrions rien pour vous si vous ne disposez pas au minimum de votre carte de vote. En cas de non-réception de votre matériel de vote, il faut s'adresser suffisamment tôt à l'administration communale.

Après avoir accompli votre devoir démocratique, l'apéritif est offert par la Commune en attendant les résultats, qui arrivent rarement après 12h15. Une bonne occasion d'échanger avec vos autorités ! Nous nous réjouissons de vous y retrouver à l'occasion des prochaines votations le 18 octobre.

*Le Président du Conseil
Maximilien Walter*

Evénements



Madame Thomann entourée de M. H. Schaub et de Mme O. Decré

Madame Marthe Thomann a fêté ses 90 ans

Le 30 mars 2015 à son domicile, nous avons eu le plaisir de rencontrer une dame rayonnante et très alerte. Madame Thomann est née dans une ferme de Melchnau près de Langenthal entourée de ses parents et de ses trois sœurs.

A 20 ans, après mûre réflexion, elle s'est décidée, à l'instar de nombreuses jeunes filles alémaniques, de faire un séjour linguistique et d'apprentissage en Suisse Romande. C'est ainsi qu'elle se retrouve à Commugny chez Monsieur Jacques Hermanjat qui l'initie aux travaux de la campagne. C'est durant cette période que la jeune Marthe rencontre Paul Thomann qui lui annonce qu'il a deux fils à marier. L'un d'entre eux s'appelle Paul-Georges et c'est lors d'un bal mené par le groupe « Alpenrösli » que les jeunes tourteraux se sont trouvés pour la vie.

Madame Thomann a ainsi eu le bonheur de partager son existence avec un époux merveilleux avec qui elle a eu trois enfants. Christiane, Gérald et Marianne, ses enfants, continuent à l'entourer de leur affection et lui prodiguent l'aide dont elle peut parfois avoir besoin, surtout depuis le décès de son mari. Madame Thomann a participé activement à la vie de Commugny puisque son époux a été Municipal puis Syndic de Commugny.

Actuellement, la vivacité d'esprit de Madame Thomann lui permet de pratiquer des parties de scrabble toutes les semaines, mais elle commence à avoir de la peine à trouver des partenaires aussi vifs qu'elle...

Nous souhaitons nos meilleurs vœux de bonheur à Madame Thomann et à ceux qui l'entourent de leur affection.

Harry Schaub

Photo: Odile Decré

Course d'école du Conseil communal du 2 mai 2015

Cette année la sortie annuelle du Conseil communal a débuté dans le Nord vaudois par la visite de la Cave coopérative de Bonvillars entièrement rénovée et agrandie. Ensuite un excellent repas a été servi dans un restaurant à Neuchâtel avec une vue superbe sur le lac, le Mont Vully et les Alpes.

La journée s'est ensuite terminée par une visite du Papillorama et du Nocturama. Un grand merci au Président du Conseil communal, Maximilien Walter, pour l'organisation de cette belle sortie.

Harry Schaub

Sortie des aînés

Cette année les aînés de la commune se sont vus offrir une splendide sortie en ce mercredi 10 juin.

Ils étaient 140 à prendre le petit déjeuner à la salle communale puis à voyager en car jusqu'à Ouchy où le bateau « Rhône » les attendait.

Un temps magnifique a accompagné les excursionnistes pour une croisière sur le Haut-Lac permettant à chacun d'admirer les magnifiques paysages du Lavaux et de la Riviera.

La brigade de cuisine du bateau a réalisé le tour de force de concocter sur place un succulent repas qui restera dans la mémoire de chacun.

Après une ballade individuelle sur les quais et les rues du Bouveret, le bateau puis les cars ont ramené tout le monde à Commugny. Un chaleureux merci à Françoise Aeschlimann et ses collègues pour l'organisation et la réalisation de cette inoubliable journée.

Harry Schaub

Photo: André Métrailler



Les enfants fêtent le printemps

Les traditions populaires ne disparaissent pas toutes. Heureusement !

Cette année, sous l'égide de l'Amicale des Pompiers et avec la participation active et réussie des enseignantes de l'école primaire et le soutien de la Municipalité, la Fête des enfants a vu renaître le fameux cortège qui a fait défiler les enfants des classes, joliment costumés. Le cortège a parcouru



le centre du village accompagné d'un impressionnant Bonhomme Hiver. Puis tout le monde s'est retrouvé derrière la salle communale pour brûler

le Bonhomme Hiver. Il a brûlé tellement rapidement que selon les croyances on pouvait espérer un été beau et chaud. Les enfants ont ensuite entonné leurs chansons puis se sont retrouvés avec leurs parents à l'abri de la pluie (qui s'est malgré tout invitée), pour déguster les mets préparés par l'Amicale des pompiers et les nombreuses friandises offertes par des sympathiques « mamans-gâteaux ».

Puis la fête s'est poursuivie par de nombreuses animations avec la dynamique présence du clown-magicien Yves Deferne. A l'année prochaine !

Harry Schaub

Photo: S. Cachin

Commugny.com

Concours calendrier 2015 "C'est quoi et c'est où ?"

Nous avons cherché avec le calendrier communal 2015 à vous faire découvrir quelques objets et lieux insolites sur le territoire de la commune. Nous espérons que vous avez pris plaisir à ce petit jeu de découvertes.

Parmi les bonnes réponses complètes nous avons tiré au sort trois gagnants qui ont reçu un bon cadeau valable dans le centre commercial de Chavannes-Centre. Il s'agit de :

M. GONZALEZ CONTRERAS Alvaro
M. KALTENRIEDER Norbert
Mme et M. NICOLET Claire et Bernard

Les réponses correctes sont les suivantes :

Janvier: Panneau d'un chemin privé débouchant sur le ch. du Stand / Domaine du Bornalet
Février: Panneaux des cibles, Stand de tir
Mars: Pilier en bois et/ou panneau mural, 3 rte de l'Eglise
Avril: Bas relief, à gauche du porche de l'Eglise
Mai: Oies, Cave de la Charrue
Juin: Vieux pressoir, ch. de la Fontaine
Juillet: Fenêtre et son volet, la Cure
Août: Parking à trottinettes, Ecole du village
Septembre: Chat « épouvantail », 8, rte de l'Eglise
Octobre: Enseigne du chemin de Saint-Jacques, 4 rte de Founex
Novembre: Panneau de frontière, Pont de Grilly
Décembre: Drapeau de Commugny, Administration communale (rez supérieur)

Harry Schaub

Sécurité

Info Delits Plus

La division prévention de la criminalité du Canton de Vaud donne quelques informations relatives à votre sécurité :

- Fermez vos portes et munissez-les de serrures et verrouillages inviolables. Egalement pour la porte de communication entre le garage et l'habitation.
- Fermez vos fenêtres et munissez-les de ferrements de sécurité, également pour les soupiraux.
- N'oubliez-pas vos clés d'habitation dans votre voiture.
- Mettez vos valeurs en lieu sûr.
- Allumez des lumières éventuellement commandées par des détecteurs de mouvement ou de crépuscule.
- Branchez votre alarme si vous en possédez une.
- En cas d'absence, avisez vos voisins et faites vider votre boîte aux lettres.

Harry Schaub

Infos

Naissances

Félicitations aux heureux parents de :

DERENDIGER Benjamin, né le 18 novembre 2014,
COULON Kathleen, née le 11 décembre 2014,
NOGUERA BRANT Micah, née le 14 décembre 2014,
PIQUERES Martin, né le 29 décembre 2014,
PAL Michelle, née le 30 décembre 2014,
MATTHEEUWS Louis, né le 05 janvier 2015,
ZITTERBART Lucien, né le 26 janvier 2015,
WANN Charles, né le 15 mars 2015,
PAULIK Zoé, née le 02 avril 2015,
SCHMIDT Lorelei, née le 07 mai 2015,
SCHMIDT Nathan, né le 07 mai 2015,
KLEIN Leonie, née le 09 mai 2015,
ALCALA Kais, né le 06 juin 2015.



Mariages Félicitations aux heureux mariés :

CUNDERLIKOVA Gabriela et BÄHLER Bernard, le 17 octobre 2014,
BERAZATEGUI Marie-Anne et DUMONT D'AYOT Christian, le 22 décembre 2014,
NAIR Sonia et MARTIN Christophe, le 28 mars 2015,



Décès

Ils/elles nous ont quittés...

MERCIER Philippe, le 16 septembre 2014,
VODOZ Françoise, le 12 octobre 2014,
KAMMERMANN Rosa, le 2 novembre 2014,
AUBERT Iole, le 9 novembre 2014,
GARABEDIAN Rodolphe, le 16 novembre 2014,
ZOETEWELJ Hubertus, le 16 janvier 2015,
ISELI Beatrix, le 20 février 2015,
FETTARAPPA Virginia, le 25 juin 2015,
ZOETEWELJ Freda, le 04 juillet 2015.



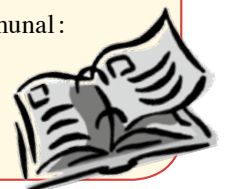
Agenda 2^e semestre 2015

5 sept.: Fête au Village, Course de caisses à savon
28 nov.: Fête de la Raisinée

18 oct.: Votations

Prochaines séances du Conseil communal :

23 septembre
28 octobre
18 novembre
09 décembre



Conseil communal

Extraits des Procès-verbaux

Conseil communal du 25 mars 2015

1. Election du Délégué au Conseil intercommunal du Conseil régional. M. Jean-Pierre RODIEUX est élu.
2. Election d'un membre à la Commission d'environnement Mme Claudia BACHER SCOTONI est élue.
3. Demande d'examen pour le changement de l'alimentation du faisceau lumineux de l'éclairage public: La demande est renvoyée à la Commission des routes, à la Commission des finances et à la Commission d'environnement.
4. Demande d'examen pour l'installation d'un éclairage LED dans le bâtiment de la salle de gymnastique: La demande est renvoyée à la Commission des finances et à la Commission des constructions.
5. Demande d'examen pour la rénovation des appartements du Centre scolaire: La demande est renvoyée à la Commission des finances et à la Commission des constructions.
6. Demande d'examen pour la rénovation intérieure des locaux scolaires: La demande est renvoyée à la Commission des finances et à la Commission des constructions.
7. Préavis municipal n° 01/2015 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 177'000.--TTC pour l'équipement des portes avec un système d'accès électronique sur l'ensemble des bâtiments communaux: Le préavis municipal n° 01/2015 est accepté par 29 voix et 2 abstentions.
8. Préavis municipal n° 02/2015 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 99'522.-- TTC pour la réfection des caniveaux sur l'esplanade de la salle communale: Le préavis municipal n° 02/2015 est accepté par 29 voix et 2 abstentions.
9. Préavis municipal n° 03/2015 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 536'800.--TTC destiné à financer la réalisation du réaménagement du Carrefour de la Laiterie RC 6-C-S- route de l'Eglise-Vy-des-Mores: Le préavis municipal n° 03/2015 est refusé par 17 voix contre 12 et 3 abstentions.
10. Postulat "Augmentation de la cadence des bus de la ligne 814 le matin et en fin de journée". Le postulat est renvoyé à la Municipalité à la majorité avec 1 abstention et 2 avis contraires.

Bureau du Conseil

Conseil communal du 20 mai 2015

1. Demande d'examen concernant le nombre de Conseillers communaux pour la prochaine législature (2016-2021): La demande est renvoyée à la Commission ad hoc composée de: André WIESEL, Eléonore WALK, Lisset MARZARI, Martin HUBBLE, Danièle BRAUN
2. Demande d'examen concernant la révision des statuts du Conseil régional: La demande est renvoyée à la Commission des «affaires régionales» à l'unanimité.
3. Demande d'examen concernant la révision des statuts des SITSE: La demande est renvoyée à la Commission ad hoc composée de: Daniel FLESHER, Martin HUBBLE, Thomas KEEFER, Myrta LIPS, Björn SLETTA, Marc VITTOZ, Michèle LUYET
4. Demande d'examen concernant le remplacement de l'actuelle balayeuse intercommunale: La demande est renvoyée à la Commission des finances à l'unanimité.

Bureau du Conseil

Conseil communal du 24 juin 2015

1. Elections réglementaires
 - 1.1 Election du Président: Maximilien WALTER est réélu Président.
 - 1.2 Election du 1^{er} Vice-Président: Eléonore WALK est réélue.
 - 1.3 Election du 2^{ème} Vice-Président: Lisset MARZARI est réélue.
 - 1.4 Election des Scrutateurs: Karen SABTI est réélue. André WIESEL est réélu.
 - 1.5 Election des Suppléants: Björn SLETTA est réélu. Mark WILLIAMS est réélu.
 - 1.6 Election de la Commission de gestion: Mme Claudia BACHER-SCOTONI est élue. Sont réélus: Martin HUBBLE, Norbert KALTENRIEDER, Thomas KEEFER, Johannes MÖDDER
 - 1.7 Election de la Commission des finances: Mme Lisset MARZARI est élue. Sont réélus: Frédéric AMSLER, Marcel KÜNZLER, Michèle LUYET, Karen SABTI.
2. Préavis municipal n° 08/2015 - Comptes 2014: Le rapport de gestion est adopté à la majorité avec 1 abstention. Les comptes 2014 sont acceptés à l'unanimité.
3. Préavis municipal n° 09/2015 – dissolution de l'EIDM: Le préavis municipal n° 09/2015 est accepté à l'unanimité.
4. Préavis municipal n° 05/2015 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 40'000.--TTC pour l'étude de la réfection des surfaces sportives et place de jeux sur le site du Centre scolaire de Commugny: L'amendement au préavis municipal n°05/2015 impose d'accepter le préavis no 05/2015 et d'accorder le crédit extrabudgétaire de CHF 40'000.-- TTC pour l'étude de la réfection des surfaces sportives et place de jeux sur le site du Centre scolaire de Commugny, *en incluant une étude consacrée à une rénovation simple des surfaces.* L'amendement est accepté par 22 voix avec 2 avis contraires et 6 abstentions. Le préavis municipal n° 05/2015 amendé est accepté par 28 voix et 2 abstentions.
5. Préavis municipal n° 06/2015 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 554'500.--TTC pour la rénovation des appartements du Centre scolaire: Le préavis municipal n° 06/2015 est accepté par 29 voix avec 1 avis contraire.
6. Préavis municipal n° 07/2015 concernant une demande de crédit extrabudgétaire de CH 72'000.--TTC pour la rénovation intérieure du Centre scolaire: Le préavis municipal n° 07/2015 est accepté à l'unanimité.
7. Préavis municipal n° 10/2015 concernant le nombre de Conseillers communaux pour la prochaine législature (2016-2021): Le sous-amendement: «décide de modifier le nombre de suppléants à 25 personnes» est refusé par 21 non, 6 oui et 3 abstentions. L'amendement: "décide de modifier le nombre de conseillers à 40 personnes et de modifier le nombre de suppléants à 20 personnes" est refusé par 18 non, 11 oui et 1 abstention.
8. Préavis municipal n° 11/2015 concernant l'établissement d'un règlement relatif au tarif des émoluments du Contrôle des habitants: Le préavis municipal n° 11/2015 est accepté l'unanimité.
9. Interpellation intitulée « Interpellation à propos de sujets récurrents »: L'interpellation étant signée par 14 conseillers, elle est renvoyée à la Municipalité.

Bureau du Conseil